

Séance ordinaire
13 mars 2018

Procès-verbal de la séance **ORDINAIRE** tenue le **13 mars 2018 à 19 h 30** à l'Édifice municipal, salle du Conseil, sis au 1700, rue Principale à Saint-Michel.

Sont présents :

| | |
|---------------------|--------------|
| Jean-Guy HAMELIN, | Maire; |
| Marcel ROY, | Conseiller; |
| Patrice LIRETTE, | Conseiller; |
| Patrick PHANEUF, | Conseiller; |
| Catherine LEFEBVRE, | Conseillère; |
| Martine BOYER, | Conseillère; |
| Mario GUÉRIN, | Conseiller; |

Assistent également à la séance :

| | |
|-------------------|--|
| Daniel PRINCE, | Directeur général & secrétaire-trésorier |
| Caroline PROVOST, | Secrétaire-trésorière adjointe |

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, Jean-Guy HAMELIN, souhaite la bienvenue aux membres du Conseil et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance.

2018-03/46

ADOPTION - ORDRE DU JOUR

Sur proposition de **Marcel ROY**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE le Conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté:

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION - ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 février 2018
 - 3.2. Procès-verbal de correction - Résolution numéro 2017-10/292
4. CORRESPONDANCE
 - 4.1. de la MMQ - Ristourne 2017
5. AFFAIRES RELATIVES AU CONSEIL MUNICIPAL
 - 5.1. Remerciements - Implication bénévoles - Plaisirs d'hiver 2018
 - 5.2. Adhésion - Scabric
 - 5.3. Coopérative Jeunesse de services - Demande de publicité
 - 5.4. Demande de commandite - Association hockey mineur - Publication annuelle
 - 5.5. Renouvellement - contrat publicitaire - Le Maraîcher'cheur 2018
 - 5.6. Demande de partenariat - FADOQ
 - 5.7. Demandes au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports - Réduction de la vitesse permise, installation d'éclairage et reconfiguration de la rue Principale
6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES
 - 6.1. Adoption - Organigramme administratif révisé
 - 6.2. Nomination - Directeur des services techniques
 - 6.3. Autorisation - Appel d'offres de candidatures - Poste de contremaître
 - 6.4. Nomination - Responsable de la bibliothèque par intérim
 - 6.5. Adoption de la grille salariale et du taux d'indexation 2018
 - 6.6. Adoption des comptes du mois de février 2018
 - 6.7. Remerciement - Départ - Julie RIVARD, étudiante en urbanisme
 - 6.8. Retraite annoncée - Aide secrétaire - Service de l'administration municipale
 - 6.9. Autorisation de signature - Contrat d'intégration au travail avec Emploi-Québec
 - 6.10. Consultation - Commission scolaire - Affectation école de Saint-Michel
 - 6.11. Autorisation de signature - Renouvellement contrat de bail - Postes Canada
7. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 7.1. Rapport du comité de la sécurité publique

- 7.2. Dépôt du rapport annuel 2017 - Prévention incendie à risques élevés et très élevés
- 7.3. Avis de motion et présentation du projet de Règlement de prévention incendie
- 7.4. Permanence - Lieutenant éligible - service de prévention des incendies de Saint-Michel (Jayson LAPLANTE MAROTTE et Maxime CHEVRIER)
- 7.5. Permanence - Pompiers à temps partiel (Marc-André GUILBAULT et Kevin BOYER)
- 7.6. Démission volontaire - pompier à temps partiel (monsieur Éric SAURIOL-LÉVESQUE)
- 7.7. Nomination - Membre du comité technique en sécurité incendie - Révision et mise en oeuvre du schéma de couverture de risque incendie
8. TRANSPORT ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU
 - 8.1. Rapports d'activités du service et du comité des travaux publics
 - 8.2. Adjudication - Services professionnels - plans, devis et surveillance - Réfection de rues
9. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
 - 9.1. Rapport d'activités du service
 - 9.2. Mandat services professionnels pour la refonte des règlements d'urbanisme
 - 9.3. Mandat services professionnels pour soutien technique en urbanisme
 - 9.4. Adoption du Règlement numéro 2018-285 constituant un Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
 - 9.5. Nomination - Membres externes - Comité consultatif d'urbanisme
 - 9.6. Nomination et allocation des membres du comité d'embellissement
 - 9.7. Cotation 2018-2020 - Les Fleurons du Québec
 - 9.8. Présentation - Projet de règlement concernant les chiens et autres animaux
 - 9.9. Demande de permis - 1690, rue Christian- (Dérogation mineure) - garage détaché
 - 9.10. Demande de permis en vertu du PIIA - 1651, rue De Genève (Nouvelle construction unifamiliale)
 - 9.11. Demande de permis - 1651, rue De Genève - (Dérogation mineure) - entrée charretière
 - 9.12. Adoption du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme tenue le 26 février 2018
 - 9.13. Autorisation de signature - Entente d'exécution de travaux de conformité - 2395 rue Principale
10. LOISIRS ET CULTURE
 - 10.1. Rapport d'activités du service
 - 10.2. Mandat services professionnels pour réaménagement du parc école
 - 10.3. Modification de la politique de location des salles
 - 10.4. Demande de subvention - Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) 2018, volet 2.5 - Municipalité amie des aînés (MADA)
11. POUR INFORMATION
 - 11.1. Chasse aux cocos - 31 mars 2018 à 13h00, au parc Des Flamants
 - 11.2. Suivi travaux de réhabilitation à la Station-Service 221
 - 11.3. Souper spaghetti - 22 avril 2018 au Centre communautaire pour amasser des fonds pour l'école primaire de Saint-Michel;
12. PÉRIODE DE QUESTIONS (maximum 30 minutes)
13. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2018-03/47

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 février 2018

ATTENDU qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 février 2018 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 148 du Code municipal, soit au plus tard 72 heures avant le début de la présente séance.

Le Maire demande aux membres du conseil si le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 février 2018 est conforme aux décisions.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Catherine LEFEBVRE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 février 2018, tel que rédigé.

ADOPTÉE

Procès-verbal de correction - Résolution numéro 2017-10/292

Les membres du conseil prennent acte du procès-verbal de correction préparé par le Directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Daniel PRINCE, relativement à l'extrait du procès-verbal numéro 2017-10/292 afin d'y modifier ce qui suit:

Que le lot inscrit au premier paragraphe soit remplacé par le lot 3 992 064 Cadastre du Québec.

CORRESPONDANCE

de la MMQ - Ristourne 2017

Les membres du conseil accusent réception de la correspondance de la Mutuelle des municipalités du Québec datée du 15 février 2018 ainsi que du chèque représentant une ristourne au montant de 4 608 \$ au terme de l'exercice financier de 2017.

AFFAIRES RELATIVES AU CONSEIL MUNICIPAL

Remerciements - Implication bénévoles - Plaisirs d'hiver 2018

QUE ce conseil remercie sincèrement tous les bénévoles qui se sont impliqués lors de l'évènement Plaisirs d'hiver 2018, tenu au parc école, le 27 janvier dernier.

2018-03/48

Adhésion - Scabric

Sur proposition de **Patrick PHANEUF**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil autorise la Municipalité à adhérer comme membre de la SCABRIC pour l'année 2018, au montant de 150\$;

QUE ce conseil affecte les sommes nécessaires à même les crédits votés pour l'exercice 2018 au fonds des activités de fonctionnement, suivant un certificat de crédits disponibles du secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

2018-03/49

Coopérative Jeunesse de services - Demande de publicité

Sur proposition de **Catherine LEFEBVRE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil accuse réception de la correspondance de la Coopérative Jeunesse de services datée du 26 février 2018 et accepte de commanditer le dépliant de la Coop au montant de 100 \$.

QUE ce conseil affecte les sommes nécessaires à même les crédits votés pour l'exercice 2018 au fonds des activités de fonctionnement, suivant un certificat de crédits disponibles du secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

2018-03/50

Demande de commandite - Association hockey mineur - Publication annuelle

Sur proposition de **Patrice LIRETTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil accepte de commanditer les tournois de hockey mineur Atome / Pee Wee de Saint-Rémi qui aura lieu ce printemps au montant de 150,00 \$.

QUE ce conseil affecte les sommes nécessaires à même les crédits votés pour l'exercice 2018 au fonds des activités de fonctionnement, suivant un certificat de crédits disponibles du secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

2018-03/51

Renouvellement - contrat publicitaire - Le Maraîcher'cheur 2018

Sur proposition de **Martine BOYER**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil autorise le renouvellement de l'adhésion annuelle de la revue Le Maraîcher'cheur au montant de 355\$ (taxes exclues) pour l'année 2018;

Que ce conseil affecte les sommes nécessaires à même les crédits votés pour l'exercice 2018 au fonds des activités de fonctionnement, suivant un certificat de crédits disponibles du secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

2018-03/52

Demande de partenariat - FADOQ

Sur proposition de **Marcel ROY**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil accepte de devenir partenaire de la FADOQ Rive-Sud Suroît pour leur évènement des jeux régionaux qui se tiendront en mai, au montant de 200\$.

QUE ce conseil affecte les sommes nécessaires à même les crédits votés pour l'exercice 2018 au fonds des activités de fonctionnement, suivant un certificat de crédits disponibles du secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

2018-03/53

Demandes au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports - Réduction de la vitesse permise, installation d'éclairage et reconfiguration de la rue Principale

ATTENDU que le développement résidentiel a subi une hausse importante depuis quelques années sur le chemin Rhéaume à Saint-Michel;

ATTENDU que la vitesse sur la route 221 (chemin Rhéaume) s'élève à 70 km/h;

ATTENDU que la visibilité au coin de la route 221 (chemin Rhéaume) et la rue Principale à Saint-Michel est problématique;

ATTENDU la circulation très fluide sur la rue Principale au coin de la route 221 (chemin Rhéaume);

ATTENDU que la fixation des limites de vitesse, l'installation d'éclairage ainsi que les panneaux de signalisation et l'amélioration des routes numérotées relèvent du ministère des Transports du Québec;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Patrice LIRETTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports d'apporter les modifications suivantes:

- Réduire la vitesse de 70km/h à 50km/h sur la route 221 (chemin Rhéaume);
- Installer des lampadaires au coin de la rue Principale et de la route 221 (chemin Rhéaume);
- Reconfigurer la rue Principale au coin de la route 221 (chemin Rhéaume);

QU'une copie de la présente résolution soit transmise au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports et au député de Huntingdon, monsieur Stéphane Billette;

ADOPTÉE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

2018-03/54

Adoption - Organigramme administratif révisé

Sur proposition de **Mario GUÉRIN**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil adopte l'organigramme révisé, tel que présenté.

ADOPTÉE

2018-03/55

Nomination - Directeur des services techniques

Sur proposition de **Catherine LEFEBVRE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil nomme monsieur Romain TRUDEAU à titre de directeur des services techniques à compter du 14 mars 2018 et lui accorde le salaire prévu à l'échelon 5.

QUE ce conseil approuve l'entente de travail pour le poste de directeur des services techniques et autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à la signer.

ADOPTÉE

2018-03/56

Autorisation - Appel d'offres de candidatures - Poste de contremaître

ATTENDU l'adoption de l'organigramme administratif révisé;

ATTENDU la nomination de monsieur Romain TRUDEAU à titre de directeur des services techniques;

ATTENDU qu'il est dans l'intérêt de la Municipalité d'autoriser la procédure d'affichage pour le poste de contremaître pour le service des travaux publics;

ATTENDU la recommandation de monsieur Daniel PRINCE, directeur général et secrétaire-trésorier;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Patrice LIRETTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil autorise la procédure d'affichage pour le poste de contremaître pour le service des travaux publics de la Municipalité.

ADOPTÉE

2018-03/57

Nomination - Responsable de la bibliothèque par intérim

ATTENDU le départ de madame Paméla DESLAURIERS, responsable de la bibliothèque;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Marcel ROY**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil, sur recommandation du directeur général et secrétaire-trésorier, nomme madame Marie-Josée LALONDE à titre de responsable de la bibliothèque par intérim et ce, depuis le 1er janvier 2018 et lui accorde le salaire prévu à l'échelon 5.

ADOPTÉE

2018-03/58

Adoption de la grille salariale et du taux d'indexation 2018

Sur proposition de **Patrick PHANEUF**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil adopte la grille salariale et le taux d'indexation de 1.7% pour chaque échelon prévu à la grille salariale 2018.

ADOPTÉE

2018-03/59

Adoption des comptes du mois de février 2018

Les comptes du mois ont été envoyés 72 heures avant la présente séance. Le secrétaire-trésorier répond aux questions à la satisfaction des membres du conseil;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Mario GUÉRIN**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

d'adopter les listes des comptes du mois de février 2018 telles que déposées au montant de 267 469,03 \$, jointes en annexes aux présentes pour en faire partie intégrante, à savoir:

Comptes payés: 44 364,35 \$;
Salaires payés nets: 69 046,79 \$;
Comptes à payer: 154 057,89 \$;

Je, soussigné, Daniel Prince, secrétaire-trésorier, certifie par la présente que la municipalité de Saint-Michel dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Daniel Prince, secrétaire-trésorier

ADOPTÉE

Remerciement - Départ - Julie RIVARD, étudiante en urbanisme

ATTENDU que madame Julie RIVARD, étudiante en urbanisme a trouvé un emploi dans son domaine;

Que ce conseil la remercie pour ses bons et loyaux services au sein de la Municipalité et lui souhaite un bon succès dans son nouvel emploi.

Retraite annoncée - Aide secrétaire - Service de l'administration municipale

QUE ce conseil accuse réception de la correspondance de madame Jeanne LECLERC, aide secrétaire pour le service de l'administration municipale, datée du 28 février 2018 dans laquelle elle annonce que le 28 mars 2018, elle prendra sa retraite.

2018-03/60

Autorisation de signature - Contrat d'intégration au travail avec Emploi-Québec

Sur proposition de **Patrice LIRETTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil entérine la signature du contrat d'intégration au travail auprès d'Emploi Québec couvrant la période du 19 février 2018 au 17 février 2019 afin d'obtenir une subvention salaire pour l'un de nos employés permanents.

ADOPTÉE

Consultation - Commission scolaire - Affectation école de Saint-Michel

QUE ce conseil accuse réception du dépôt du plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries pour la période 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021, lequel stipule l'affectation de l'école Saint-Michel-Archange pour le préscolaire 5 ans et le primaire 1er, 2e et 3e cycles.

2018-03/61

Autorisation de signature - Renouvellement contrat de bail - Postes Canada

Sur proposition de **Catherine LEFEBVRE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil autorise le maire ou en son absence, la mairesse suppléante et le directeur général et secrétaire-trésorier ou en son absence, la secrétaire-trésorière adjointe, à signer le renouvellement du bail avec Postes Canada, pour la période de 5 ans, soit du 1er octobre 2018 au 30 septembre 2023, au montant annuel de 10 000\$ en sus des taxes applicables.

ADOPTÉE

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Rapport du comité de la sécurité publique

Le conseil prend acte du dépôt du procès-verbal de la réunion du comité de la sécurité publique tenue le 21 février 2018.

Dépôt du rapport annuel 2017 - Prévention incendie à risques élevés et très élevés

Le conseil prend acte du dépôt du rapport annuel 2017 de la prévention incendie à risques élevés et très élevés.

Avis de motion et présentation du projet de Règlement de prévention incendie

Monsieur Marcel ROY, conseiller, donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement concernant la prévention incendie afin de protéger la vie et les propriétés des habitants, de prévenir les dangers du feu et prévoir des amendes en cas de contravention.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

2018-03/62

Permanence - Lieutenants éligibles - service de prévention des incendies de Saint-Michel (Jayson LAPLANTE MAROTTE et Maxime CHEVRIER)

ATTENDU la résolution numéro 2017-03/88 concernant la nomination de pompiers éligibles au poste de lieutenant;

ATTENDU que la période d'approbation est terminée;

ATTENDU la recommandation favorable du directeur du service de prévention des incendies de Saint-Michel;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Patrice LIRETTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil confirme l'engagement permanent de messieurs Jayson LAPLANTE-MAROTTE et Maxime CHEVRIER comme lieutenants éligibles.

ADOPTÉE

2018-03/63

Permanence - Pompiers à temps partiel (Marc-André GUILBAULT et Kevin BOYER)

ATTENDU la résolution numéro 2017-04/113 concernant la nomination de pompiers à temps partiel;

ATTENDU que la période d'approbation est terminée;

ATTENDU la recommandation favorable du directeur du service de prévention des incendies de Saint-Michel;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Patrice LIRETTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil confirme l'engagement permanent de messieurs Marc-André GUILBAULT et Kevin BOYER comme pompiers à temps partiel.

ADOPTÉE

2018-03/64

Démission volontaire - pompier à temps partiel (monsieur Éric SAURIOL-LÉVESQUE)

ATTENDU la résolution numéro 2017-04/113 concernant la nomination de monsieur Éric SAURIOL-LÉVESQUE comme pompier à temps partiel;

ATTENDU que monsieur SAURIOL-LÉVESQUE a ramené tous les équipements que le service d'incendie lui a fournis lors de son embauche à la Municipalité;

ATTENDU qu'il doit rembourser, le cas échéant, toute somme relative à ses frais de formation encourus par la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Mario GUÉRIN**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil constate la démission volontaire de monsieur Éric SAURIOL-LÉVESQUE, pompier à temps partiel et le remercie pour ses bons et loyaux services.

2018-03/65

Nomination - Membre du comité technique en sécurité incendie - Révision et mise en oeuvre du schéma de couverture de risque incendie

ATTENDU que la MRC des Jardins-de-Napierville doit réviser le schéma de couverture de risque incendie (SCRI);

ATTENDU qu'un comité doit être formé par le coordonnateur du SCRI de la MRC des Jardins-de-Napierville et les directeurs des services incendies des municipalités du territoire;

ATTENDU qu'un substitut doit être nommé en cas d'absence du directeur du service incendie de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Catherine LEFEBVRE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil nomme le directeur adjoint du service de prévention des incendies de Saint-Michel comme substitut, en cas d'absence du directeur du service de prévention des incendies de Saint-Michel, dans le cadre du comité technique en sécurité incendie.

Advenant l'absence du directeur adjoint du service de prévention des incendies, ce conseil nomme monsieur Patrice LIRETTE, conseiller, comme 2e substitut.

ADOPTÉE

TRANSPORT ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU

Rapports d'activités du service et du comité des travaux publics

Le conseil prend acte du dépôt du rapport d'activités pour le mois de février 2018 ainsi que le procès-verbal de la réunion du comité des travaux publics tenue le 26 février 2018.

2018-03/66

Adjudication - Services professionnels - plans, devis et surveillance - Réfection de rues

ATTENDU que la Municipalité a lancé un appel d'offres sur invitation auprès de quatre fournisseurs et que trois soumissions ont été reçues, à savoir:

- Cima +
- Le Groupe S.M. International
- Tétra Tech inc.

ATTENDU que les soumissions ont été analysées par un comité de sélection, suivant le système de pondération mis en place et communiqué à chacun des soumissionnaires invités;

ATTENDU le rapport d'évaluation et de pondération du comité de sélection;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Patrick PHANEUF**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil accepte les soumissions et octroie à l'entreprise qui a obtenu le meilleur pointage qualité/prix, soit à Tétra Tech inc., pour des services professionnels pour la réalisation des plans et devis, appel d'offres et surveillance des travaux lors de la construction d'égout pluvial et chaussées de rues, au montant de 82 000 \$ (taxes exclues).

QUE ce conseil affecte les sommes nécessaires au règlement d'emprunt numéro 2018-283 suivant un certificat de crédits disponibles du secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

Rapport d'activités du service

Le conseil prend acte du dépôt du rapport d'activités pour le mois de février 2018.

2018-03/67

Mandat services professionnels pour la refonte des règlements d'urbanisme

ATTENDU que la Municipalité désire effectuer une refonte de ses règlements d'urbanisme;

ATTENDU que la Municipalité a reçu une offre de services professionnels d'accompagnement pour la refonte de ses règlements par la firme Atelier Urbain, au taux horaire de 86\$ / heure (taxes exclues);

ATTENDU la recommandation de la coordonnatrice de l'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Catherine LEFEBVRE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante pour valoir à toutes fins que de droit.

QUE la Municipalité retienne la proposition de services professionnels de l'Atelier urbain pour la révision des règlements d'urbanisme de la Municipalité, telle que présentée, pour une somme approximative de 20 640\$ (taxes exclues).

QUE ce conseil autorise le Maire ou en son absence, la mairesse suppléante, et le directeur général et secrétaire-trésorier ou en son absence, la secrétaire-trésorière adjointe, à signer les documents inhérents à ce dossier.

Que ce conseil affecte les sommes nécessaires à même les crédits votés pour l'exercice 2018 au fonds d'investissement, suivant un certificat de crédits disponibles du secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

2018-03/68

Mandat services professionnels pour soutien technique en urbanisme

ATTENDU que la Municipalité souhaite avoir accès à des services professionnels relativement à ses besoins en urbanisme, soit un technicien en urbanisme sur place ou d'un service d'accompagnement dans différents projets d'urbanisme;

ATTENDU que dans cette perspective, l'Atelier urbain a fait parvenir une proposition aux taux horaires suivants:

- 55\$ / heure (taxes exclues) pour le service technique en urbanisme sur place;
- 86 \$ / heure (taxes exclues) pour le service d'accompagnement dans différents projets d'urbanisme;

ATTENDU la recommandation de la coordonnatrice de l'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Martine BOYER**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante pour valoir à toutes fins que de droit;

QUE la Municipalité retienne la proposition de services de l'Atelier urbain, tel que présenté;

QUE ce conseil autorise le Maire ou en son absence, la mairesse suppléante, et le directeur général et secrétaire-trésorier ou en son absence, la secrétaire-trésorière adjointe, à signer les documents inhérents à ce dossier.

QUE ce conseil affecte les sommes nécessaires à même les crédits votés pour l'exercice 2018 au fonds des activités de fonctionnement, suivant un certificat de crédits disponibles du secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

2018-03/69

Adoption du Règlement numéro 2018-285 constituant un Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

CONSIDÉRANT que le conseil municipal détient les pouvoirs de constituer un Comité consultatif d'urbanisme (CCU) en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., chap. A-19-1);

CONSIDÉRANT que le conseil municipal juge nécessaire de réviser le contenu de son Règlement relatif au Comité consultatif d'urbanisme afin de clarifier son mode de fonctionnement;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné aux fins du présent règlement à la séance du conseil tenue le 12 décembre 2017;

CONSIDÉRANT que la présentation du présent règlement a été fait lors de la séance du conseil tenue le 13 février 2018;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Mario GUÉRIN**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil adopte le Règlement numéro 2018-285 constituant un Comité consultatif d'urbanisme, tel que rédigé.

ADOPTÉE

2018-03/70

Nomination - Membres externes - Comité consultatif d'urbanisme

ATTENDU l'adoption du Règlement numéro 2018-285 constituant un Comité consultatif d'urbanisme (CCU);

ATTENDU qu'il y a lieu de nommer les membres externes et de fixer la durée du terme pour chaque membre;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Catherine LEFEBVRE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil nomme les personnes suivantes comme membres externes du Comité consultatif d'urbanisme pour la durée du mandat ci-après décrit:

- monsieur Jean-Claude SOREL, du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018 ;
- monsieur Michel MARTIN, du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2019;
- monsieur Jean FRÉCHETTE, du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2020;
- monsieur Mario ISABELLE, du 14 mars 2018 au 31 décembre 2021;

QUE ce conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à verser une allocation fixe de 25,00 \$ l'heure aux membres externes du Comité consultatif d'urbanisme et ce, pour un minimum de 2 heures par rencontre;

ADOPTÉE

2018-03/71

Nomination et allocation des membres du comité d'embellissement

Sur proposition de **Martine BOYER**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil nomme les personnes suivantes comme membres externes du comité d'embellissement et ce, pour l'année 2018:

- Martine ROBERT;
- Manon HAMELIN;
- Kaciane Monchamp;

QUE ce conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à verser une allocation annuelle de 200 \$ par membre externe du comité d'embellissement pour pallier aux dépenses encourues durant les années 2017 et 2018 pour leur déplacement;

ADOPTÉE

2018-03/72

Cotisation 2018-2020 - Les Fleurons du Québec

Sur proposition de **Marcel ROY**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil adhère, pour une période de trois ans, comme membre des Fleurons du Québec, au montant de 1 158 \$ (taxes exclues). Ces frais couvrent les frais de déplacement du classificateur, ses honoraires et la production d'un rapport d'évaluation.

QUE ce conseil affecte les sommes nécessaires à même les crédits votés pour l'exercice 2018 au fonds des activités de fonctionnement, suivant un certificat de crédits disponibles du secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

Présentation - Projet de règlement concernant les chiens et autres animaux

Le conseil présente le projet de Règlement 2018-286 concernant les chiens et autres animaux.

Des copies du projet de règlement sont mises à la disposition du public lors de la séance du conseil.

L'objet du règlement est de fixer les règles générales tel que le montant ainsi que la durée de la licence du chien et le nombre de chiens permis, les applications administratives et les dispositions pénales.

2018-03/73

Demande de permis - 1690, rue Christian- (Dérogation mineure) - garage détaché

ATTENDU que les membres du conseil prennent connaissance d'une demande de dérogation mineure (#2018-02-0002) pour l'obtention d'un permis de construction d'un garage détaché (#2018-01-0005) au 1690, rue Christian (lot 3 990 558 Cadastre du Québec);

ATTENDU que la demande vise:

- l'ajout d'un second garage, lequel sera détaché avec un abri d'auto attenant, alors qu'en vertu du Règlement numéro 185 sur le zonage, le nombre de garage autorisé dans cette zone est de 1 garage (attaché ou détaché);
- l'agrandissement de l'aire de circulation et de stationnement à 34 % de la superficie de la cour avant, alors qu'en vertu du Règlement numéro 185 sur le zonage, l'aire de circulation et de stationnement ne peut occuper plus de 30% de la superficie de la cour avant;
- une largeur de l'entrée charretière à 8,54 mètres, alors qu'en vertu du Règlement numéro 185 sur le zonage, la largeur maximale de l'entrée charretière doit être de 7 mètres;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Patrice LIRETTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil approuve la demande de dérogation mineure (#2018-02-0002) et le permis de construction (#2018-01-0005) conditionnellement à ce que:

- le garage détaché serve uniquement d'usage d'un garage résidentiel;
- le garage détaché ne soit pas implanté dans les servitudes de passage enregistrées;
- tout conduit sanitaire soit branché directement aux installations municipales;

ADOPTÉE

2018-03/74

Demande de permis en vertu du PIIA - 1651, rue De Genève (Nouvelle construction unifamiliale)

ATTENDU que les membres du conseil prennent connaissance d'une demande d'urbanisme (#2018-02-0004) pour l'émission d'un permis de construction (#2018-02-0008) pour une habitation unifamiliale isolée de deux étages avec garage double attaché sur le lot 4 911 824 Cadastre du Québec et sise au 1651, rue De Genève, dans la zone R-18;

ATTENDU que l'implantation des immeubles voisins n'ont pas la même marge avant identique;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Martine BOYER**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil approuve la demande d'urbanisme (# 2018-02-0004) et autorise l'émission du permis de construction (# 2018-02-0008) pour une résidence unifamiliale

de deux étages avec garage double attaché au 1651, rue De Genève (lot 4 911 824 cadastre du Québec), conditionnellement à ce que l'implantation de la nouvelle résidence dans la marge avant soit une moyenne des bâtiments adjacents.

ADOPTÉE

2018-03/75

Demande de permis - 1651, rue De Genève - (Dérogation mineure) - entrée charretière

ATTENDU que les membres du conseil prennent connaissance d'une demande de dérogation mineure (#2018-02-0003) pour l'obtention d'un permis de construction (#2018-02-0008) pour permettre l'aménagement d'un stationnement en cour avant au 1651, rue De Genève (lot 4 911 824 cadastre du Québec) dans la zone R-18;

ATTENDU que la demande vise une largeur d'un stationnement en cour avant de 8,97 mètres alors qu'en vertu du Règlement numéro 185 sur le zonage, la largeur maximale de l'entrée charretière doit être de 7 mètres;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Catherine LEFEBVRE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil approuve la demande de dérogation mineure (#2018-02-0003) et autorise l'émission du permis de construction (#2018-02-0008) pour l'aménagement d'un stationnement ayant une entrée charretière d'une largeur de 8,97 mètres à la rue au 1651, rue De Genève (lot 4 911 824 Cadastre du Québec).

ADOPTÉE

2018-03/76

Adoption du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme tenue le 26 février 2018

Sur proposition de **Patrick PHANEUF**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil adopte le procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme tenue le 26 février 2018, tel que rédigé.

ADOPTÉE

2018-03/77

Autorisation de signature - Entente d'exécution de travaux de conformité - 2395 rue Principale

Sur proposition de **Marcel ROY**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil autorise le maire ou en son absence, la mairesse suppléante, et le directeur général et secrétaire-trésorier ou en son absence, la secrétaire-trésorière adjointe, à signer une entente d'exécution de travaux pour permettre aux propriétaires du 2395, rue Principale de se conformer aux règlements municipaux relativement à un bâtiment secondaire situé sur le lot 3 992 936 Cadastre du Québec.

ADOPTÉE

LOISIRS ET CULTURE

Rapport d'activités du service

Le conseil prend acte du dépôt du rapport d'activités pour le mois de février 2018.

2018-03/78

Mandat services professionnels pour réaménagement du parc école

ATTENDU que la Municipalité désire réaménager le parc école;

ATTENDU que la Municipalité a reçu une offre de services professionnels d'accompagnement par l'organisme Loisir et Sport Montérégie, au taux horaire de 42\$ / heure (taxes incluses) et ce, en sus des plans 2D;

ATTENDU la recommandation de la coordonnatrice du service des loisirs, culture et vie communautaire;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Patrice LIRETTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante pour valoir à toutes fins que de droit.

QUE la Municipalité retienne la proposition de services professionnels de Loisir et Sport Montérégie pour le réaménagement du parc école, tel que présenté.

QUE ce conseil autorise le Maire ou en son absence, la mairesse suppléante, et le directeur général et secrétaire-trésorier ou en son absence, la secrétaire-trésorière adjointe, à signer les documents inhérents à ce dossier.

Que ce conseil affecte les sommes nécessaires à même les crédits votés pour l'exercice 2018 au fonds d'investissement, suivant un certificat de crédits disponibles du secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

2018-03/79

Modification de la politique de location des salles

Sur proposition de **Marcel ROY**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil modifie la politique sur la location/réservation des salles et terrains de jeux, tel que rédigée.

ADOPTÉE

2018-03/80

Demande de subvention - Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) 2018, volet 2.5 - Municipalité amie des aînés (MADA)

ATTENDU que le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) et le ministère de la Famille offrent conjointement le programme d'infrastructures Québec-Municipalités - Municipalité amie des aînés (PIQM-MADA) pour soutenir financièrement les municipalités dans le cadre de petits projets d'infrastructures et d'aménagements répondant aux besoins des aînés.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Martine BOYER**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil autorise la présentation des projets suivants dans le cadre du programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) 2018, volet 2.5:

- gloriette près de l'église;
- bacs de jardin;
- immobiliers urbains;
- ajout d'éclairage dans nos parcs;
- exercices;

QUE ce conseil confirme l'engagement de la municipalité de Saint-Michel à payer sa part des coûts admissibles des projets précités et à payer les coûts d'exploitation continus de ces derniers;

QUE ce conseil désigne madame Geneviève TARDIF, coordonnatrice du service des loisirs, culture et vie communautaire, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs aux projets mentionnés ci-dessus.

ADOPTÉE

POUR INFORMATION

- Chasse aux cocos - 31 mars 2018 à 13h00, au parc Des Flamants;
- Suivi travaux de réhabilitation à la Station-Service 221;
- Souper spaghetti - 22 avril 2018 au Centre communautaire pour amasser des fonds pour l'école primaire de Saint-Michel;

PÉRIODE DE QUESTIONS (maximum 30 minutes)

Le Maire reçoit et répond aux questions des citoyens.

2018-03/81

LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de **Mario GUÉRIN**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QU'à 20h35, de lever la séance.

(s) Jean-Guy Hamelin
Jean-Guy HAMELIN, Maire

(s) Daniel Prince
Daniel PRINCE, Directeur général &
secrétaire-trésorier